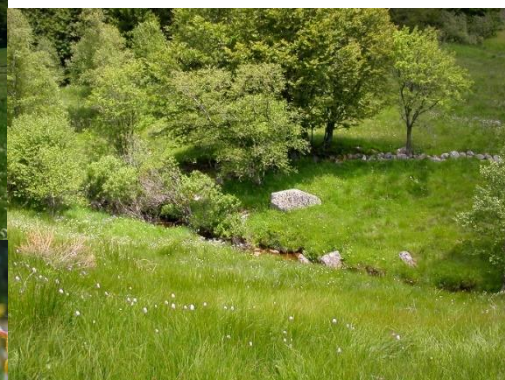


*Appel à initiatives de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour  
la biodiversité (2016-2017)*

*Note d'intention*

**Restauration expérimentale de la biodiversité prairiale de fond  
de vallée des Reblats, en bordure du cours d'eau du Batifol, en  
tête de bassin versant sur les Monts du Forez (63)**



Partenaires :



Avec le soutien de :



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

# Appel à initiatives de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour la biodiversité (2016-2017)

## NOTE D'INTENTION

**Intitulé du projet :** Restauration expérimentale de la biodiversité prairiale de fond de vallée des Reblats, en bordure du cours d'eau du Batifol, en tête de bassin versant sur les Monts du Forez (63).

Inscription dans l'axe 2 de l'appel à projet → Réhabiliter les cœurs de biodiversité des trames vertes et bleues

**Porteur(s) de projet(s) :** Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

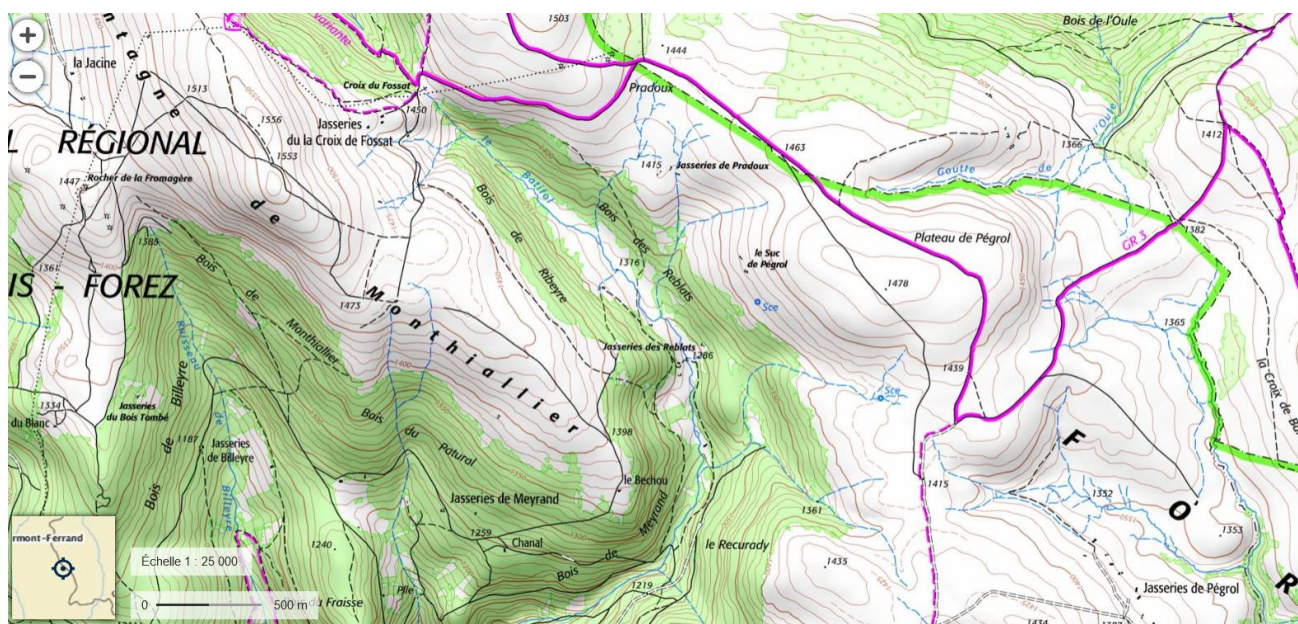


Rue Léon versepuy – 63200 RIOM

Tél : 04 73 63 18 27 – Courriel : [cen-auvergne@espaces-naturels.fr](mailto:cen-auvergne@espaces-naturels.fr)

Site internet : <http://www.cen-auvergne.fr/>

**Territoire concerné :** Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département du Puy-de-Dôme, Massif du Forez, Bassin versant de la Dore (affluent de l'Allier), Ruisseau du Batifol (affluent de la Dore dans sa partie amont), Vallée des Reblats, commune de Valcivière.



Localisation de la vallée glaciaire des Reblats, dans les Monts du Forez, Valcivière (63) – capture d'écran Geoportail IGN

**Contexte politique de l'eau :** SAGE de la Dore, Contrat Territorial Dore amont (2015-2020), Territoire du PNR Livradois-Forez, Site Natura 2000 FR8301030 « Monts du Forez », ZNIEFF, Site classé du Haut Forez, site retenu pour tester les indicateurs LIGERO (2016, avec perspective de reconduction en 2017).

**Enjeux au regard de l'état des masses d'eau et différents usages de l'eau :**

Zones de sources du ruisseau du Batifol, affluent de la Dore : chevelu dense de têtes de bassin versant notamment issu des tourbières et zones tourbeuses situées sur les hautes-chaumes, les pentes en zone forestière et le fond de vallée.

Présence de plantations allochtones de résineux ayant des impacts sur la qualité de l'eau, sur la biodiversité et sur la qualité paysagère de la vallée.

**Contexte relatif à la biodiversité :** Actuellement, la vallée des Reblats accueille une mosaïque de 15 habitats naturels dont **11 d'intérêt communautaire** (IC listés dans l'Annexe 1 de la Directive Habitats). Parmi les habitats d'intérêt communautaire, 2 sont considérés comme prioritaires (PR) au regard de leur rareté et de leur régression à l'échelle de l'Europe. Il s'agit des milieux tourbeux et des boisements de Pins sur tourbe (détail dans le tableau ci-après). Des habitats agropastoraux humides sont également présents le long du cours d'eau ou en position latérale à ce dernier, telles les mégaphorbiaies et les prairies humides à jonc.

Code Corine Biotope	Code N2000	IC/NC	Habitats naturels de la Vallée des Reblats
<b>Habitats agropastoraux</b>			
31.226	4030	IC	Lande montagnarde à Myrtille et Genêt
31.226	4030	IC	Lande acidiphile subalpine
31.21	4030	IC	Lande à Callune et myrtille
37.82, 37.81	6430	IC	Mégaphorbiaies montagnardes
37.312	6410-6	IC	Prairie humide à Jonc acutiflore et Molinie
35.1		NC	Prairie montagnarde acidiphile à Nard
<b>Habitats forestiers</b>			
42.21 à 42.23	9410	IC	Forêts acidiphiles à <i>Picea abies</i>
41.12	9120	IC	Hêtraies acidiphiles à Luzules des neiges
41.15	9140	IC	Hêtraies subalpines
<b>44.A1</b>	<b>91D0</b>	<b>PR</b>	<b>Pineraies tourbeuses</b>
83.31		NC	Plantations de conifères
44.92		NC	Saussaies marécageuses
<b>Habitats tourbeux</b>			
<b>51.1</b>	<b>7110</b>	<b>PR</b>	<b>Tourbières hautes actives</b>
51.2	7120-1	IC	Tourbière à Molinie
54.4		NC	Bas marais acide

Au sein de ces nombreux habitats, des espèces plus ou moins rares ont pu être observées et ce malgré des conditions pédo-climatiques difficiles :

• Pour la faune (avifaune, mammifères, insectes, poissons, amphibiens, reptiles) plus de 75 espèces observées dont un certain nombre relevant de statut de rareté, indicateur, voire protection.

Parmi les espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides, avec des statuts de rareté voire de protection, on peut citer la truite fario, la grenouille rousse, le campagnol amphibie, des odonates inféodées aux tourbières ainsi que des papillons tel que l'Azuré des mouillères, espèce indicatrice de TVB, retenue dans le Plan National d'Actions Maculinéa.

D'autres espèces davantage liées à la trame verte telles que le Satyrion du Forez, un papillon endémique du massif du Forez, est également à noter.



L'Azuré des mouillères et le Satyrion du Forez (photos CEN Auvergne)

• Pour la flore, 135 espèces (flore vasculaire et arbres) ont été observées dont plusieurs présentant un statut de rareté, un caractère de indicateur, voire bénéficiant de protection réglementaire.

D'un point de vue hydrographique, le ruisseau du Batifol collecte un chevelu dense de tête de bassin versant notamment issu des tourbières et zones tourbeuses situées sur les hautes-chaumes, les pentes en zone forestière et le fond de vallée. Une étude de faisabilité pour la mise en place d'un Contrat de Restauration et d'Entretien de Zones Humides en 2007 avait été menée par le CEN Auvergne, entre autres sur ce site, dans la perspective du maintien voire de l'amélioration des zones humides et du cours d'eau.

D'un point de vue paysager, cette vallée typique du haut forez, fait l'objet de ruptures visuelles au niveau de plantations de résineux de fond de vallée. Le ruisseau du Batifol disparaît alors totalement dans les parcelles plantées au ras des berges. Le périmètre du site classé qui ne concerne que la partie haute de la vallée a été mis en place pour préserver le paysage de ce site exceptionnel.



Partie supérieure de la vallée des Reblats



Plantation de résineux et coupe en cours

(photos CEN Auvergne)

Chevelu de cours d'eau et microtourbières

#### Gestion des données faune/flore :

• Dans le cadre de l'agrément régional conjointement signé par la Région et la DREAL Auvergne en juin 2014, le CEN Auvergne s'est engagé à transmettre toutes les données produites, au SINP, dans le cadre de projets financés avec des aides publiques (ainsi que des données produites hors projet).

Pour ce faire, il s'est doté d'une base de données (SICEN) qui permet de collecter les données Faune/Flore générées et permettre ainsi leur transfert une fois par an à l'INPN (à défaut de SINP régional opérationnel) qui gère leur intégration au SINP.

• Les données flore et habitats font également l'objet d'un transfert annuel auprès du CBN Massif central pour intégration dans la BDD CHLORIS.

• A la demande d'acteurs, des données sont transmises par territoire et/ou espèces pour contribuer à l'amélioration des connaissances (PNR Livradois-Forez, GMA, Chauve-Souris Auvergne, ...)

## Enjeux au regard de la biodiversité :

Les deux vallées glaciaires du Fossat et des Reblats sont emblématiques du Haut-Forez. Entourées de forêts dont certaines à forte naturalité, et culminées par les Hautes-Chaumes, ces deux vallées sont constituées de tourbières, et de prairies de fond de vallée plus ou moins humides. Autrefois objet d'activités agricoles, elles ont connu une phase de déprise qui s'est traduite par le développement naturel de la végétation ligneuse et surtout des plantations de résineux y compris en fond de vallée. Au-delà de l'aspect paysager, ces changements induisent une diminution de la biodiversité et une fragmentation tant au niveau des cours d'eau que des milieux ouverts en raison du très fort recouvrement des résineux et de la très faible diversité au sol.

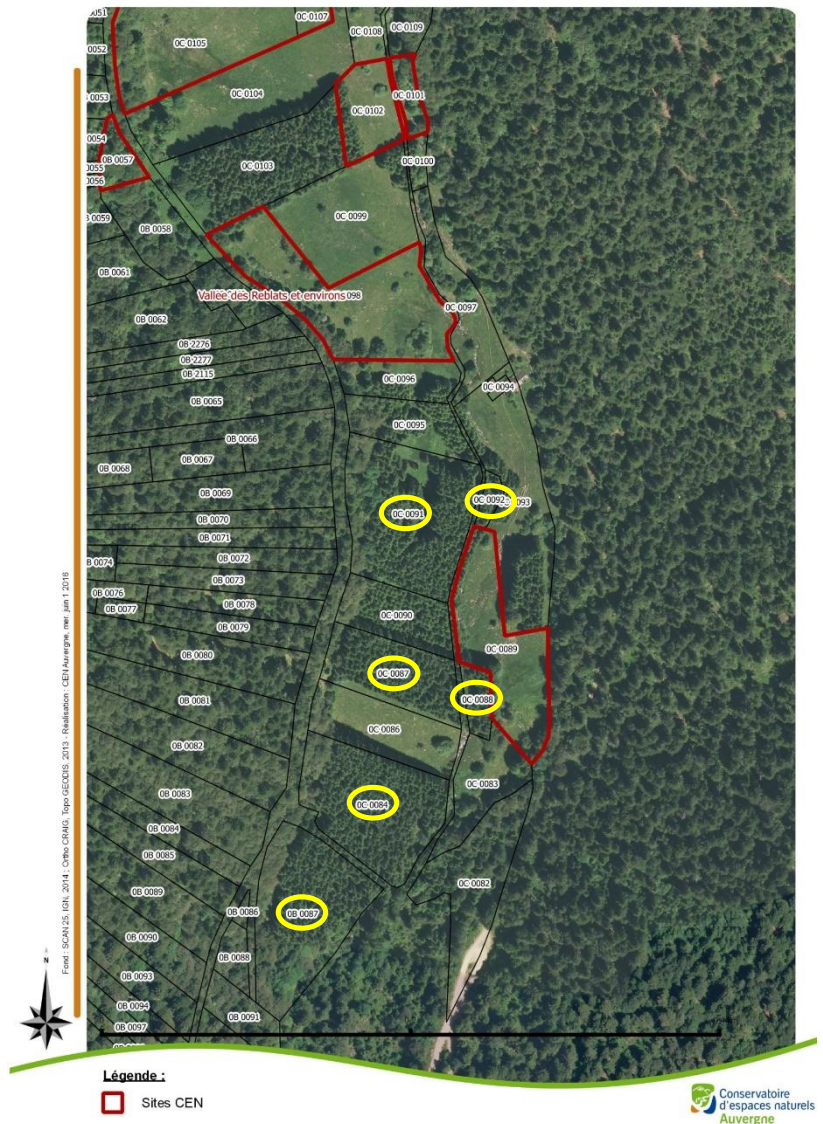
Une série de coupe de plantations d'Épicéas courant 2016 (parcelles cerclées de jaune ci-contre) offre l'occasion de reconquérir les milieux prairiaux et humides de fond de vallée initialement installés et encore présents par endroits, d'une grande richesse faunistique et floristique. Cet objectif est lié à la présence et la volonté d'éleveurs locaux d'entretenir ces milieux ouverts suite aux travaux dans le respect de la biodiversité présente.

Sur cette vallée, le CEN Auvergne œuvre à la préservation des milieux naturels de cette vallée depuis près de 20 ans par la remise en pâture dès 1997 de secteurs maîtrisés en fond de vallée afin d'éviter leur fermeture.

Pâturage sécurisé en juillet 2007 par la signature du 1<sup>er</sup> bail rural à clause environnementales sur les parcelles dont il est propriétaire avec des éleveurs du village voisin, ainsi que par la mise à disposition, à titre gratuit, d'autres parcelles dont il a négocié la maîtrise d'usage sous réserve de préservation des milieux naturels. Cette démarche a été conduite en partenariat avec le PNR Livradois Forez, animateur du Site Natura 2000, qui a permis à ces mêmes éleveurs de bénéficier de MAE incitatives à des pratiques permettant le maintien des milieux d'intérêt communautaire.

Un travail d'inventaire engagé avec la Fédération de Pêche du Puy de Dôme sur le cours d'eau du Fossat a permis de découvrir une population de Truite fario de grand intérêt. Cette étude n'a pu être réalisée sur le ruisseau du Batifol par manque de moyens financiers mais pourrait être mise en place pour compléter la connaissance du site et suivre l'impact dans le temps des travaux de reconquête des prairies de bord de cours d'eau.

En 2007, dans le cadre de l'état des lieux du bail rural à clauses environnementales, une cartographie des habitats et des espèces floristiques à statut a été réalisée par le CEN Auvergne sur ses propres moyens afin de disposer d'un état initial convenable car les cartographies récentes existantes (Natura 2000) n'apportaient pas suffisamment de précision à l'échelle parcellaire.



### Trame verte et bleue, SRCE :

Bien qu'identifié en cœur de nature à maintenir, la Vallée des Reblats rentre dans l'application des principaux enjeux identifiés dans le SRCE Auvergne, à savoir :

- activer la limitation de la fragmentation des milieux en fond de vallée liée à des plantations de résineux,
- saisir l'opportunité de restaurer des continuités écologiques de fond de vallée tant pour la trame verte que pour la trame bleue par la réhabilitation de plantations de résineux récemment déboisées en prairie diversifiée de moyenne montagne.
  - pour la trame verte, la reconquête d'espaces ouverts permettant le déplacement des espèces le long de la vallée est également envisagée,
  - Pour la trame bleue, le fait de pouvoir extraire un linéaire de berges des plantations de résineux est un objectif recherché.
- éviter l'installation d'espèces exotiques envahissantes sur ce site encore indemne.

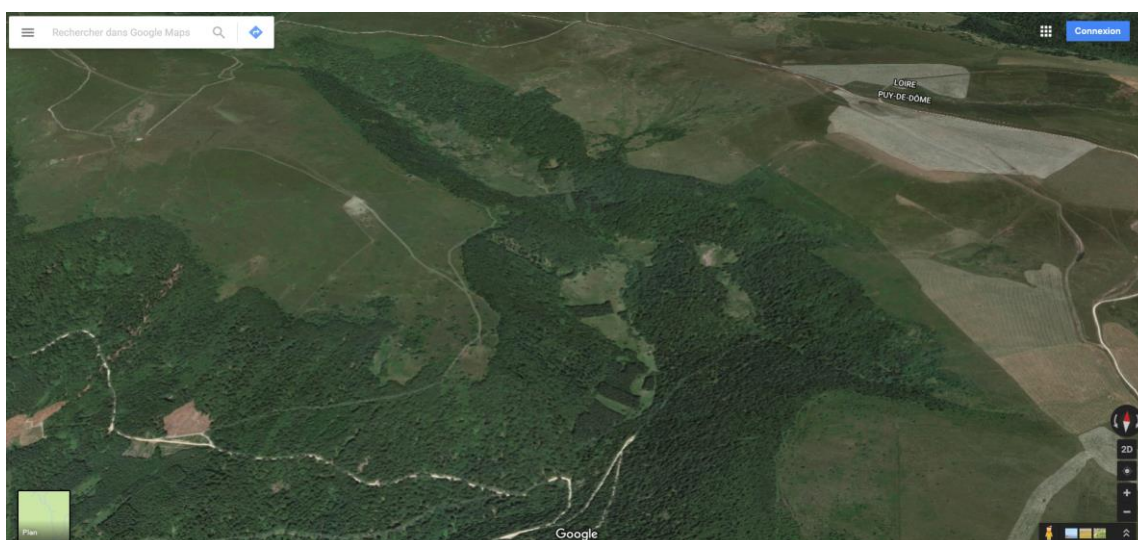
De plus, le projet proposé est en adéquation avec la charte du PNR Livradois Forez ainsi que de la déclinaison du SRCE engagée sur son territoire, les préconisations du Document d'objectifs Natura 2000 de réouverture des fonds de vallée, ainsi que le CT Dore amont préconise également l'éloignement des résineux des berges des cours d'eau.

**Objectifs du projet :** Restaurer et maintenir la biodiversité prairiale, les infrastructures agro-écologiques ainsi que les zones humides et le cours d'eau de fond de vallée. La restauration des prairies va s'appuyer sur le retour d'expérience et les protocoles de suivi du projet Milieux ouverts herbacés (2011-2014) mené à l'échelle Massif central afin de garantir la récolte et le semis d'espèces prairiales locales (évitant ainsi des risques d'hybridation génétique) en lien avec les éleveurs du secteur.

Une synergie entre préservation de la fonctionnalité des milieux aquatiques, humides et prairiaux garant de la préservation des espèces qu'ils accueillent en lien avec une agriculture raisonnée et contributrice à la gestion de ces milieux est recherchée au travers de ce projet. La plus-value de ce projet se veut d'être expérimentale et vitrine pour d'autres initiatives croisant des enjeux similaires de tête de bassin. Le relais de ce projet pourra être assuré auprès de la profession agricole via le projet MOH Massif central et le collectif d'échange qui va se mettre en place dès 2017 mais aussi par les éleveurs impliqués grâce à leur contribution au musée de la fourme d'Ambert, à l'AOP Fourme d'Ambert et au classement « Site régional du Goût ».

Les éleveurs concernés sont partie prenante car déjà signataire d'un bail rural à clauses environnementales signé en 2007 et reconduit en 2016 avec le CEN Auvergne et producteur de fourme d'Ambert fermière et de tomme de montagne avec vente en directe permettant une plus-value sur les produits finis.

Ce projet se fera également avec les acteurs des milieux aquatiques (ONEMA, Fédération de pêche du Puy de Dôme, Association locale de Pêche, animateur du CT Dore amont et PNR Livradois Forez) mais aussi avec les acteurs territoriaux tels que le PNR Livradois Forez (charte du PNR, Natura 2000, Déclinaison TVB, actions PNA, ...).



Capture d'écran Google maps 3D : les plantations d'épicéas en position de verrou dans la partie aval de la vallée sont bien visibles.

### Description sommaire du projet et actions proposées :

Suite à une coupe rase de plantation de résineux, au cours de l'été 2016, sur 6 parcelles de fonds de vallée bordant le ruisseau du Batifol, pour une surface cumulée de 2.4 ha, le CEN Auvergne a pris contact avec les propriétaires afin de s'assurer du non reboisement de ces parcelles et en proposer l'acquisition pour restauration en prairie. Ces parcelles présentent des pentes plus ou moins prononcées et des secteurs humides.



Vue partielle du fonds de la vallée après les travaux de coupe rase. (photo CEN Auvergne)

Des promesses de vente sont en cours de signature. Sur la base de l'acquisition des parcelles courant 2017, le présent projet pourra être engagé à partir de l'automne 2017. Pour information, le CEN Auvergne est propriétaire de 23 parcelles pour une surface cumulée de plus de 14 ha afin de préserver les milieux naturels présents et les espèces qu'ils accueillent.

#### Automne/hiver 2017 :

- Mise en place d'un comité de pilotage local en associant les acteurs territoriaux impliqués sur les différents volets (exONEMA, Fédération de Pêche 63, animateur CT Dore amont, PNR LF (Natura 2000, Site classé, TVB, Agriculture, Paysage, cartographie...), les éleveurs concernés, Geyser (association accompagnatrice du projet d'échange collectif MOH), l'IPAMAC, le CBN Massif central, le CEN Rhône-Alpes, les collectivités locales, ...).
- Prise de contact avec les prestataires travaux pour visite du chantier et calage technique et financier pour démarrage au printemps 2018 (mai/juin)

#### Printemps/Été 2018 :

- Démarrage des travaux de remise en état des parcelles préalablement au semis d'automne par broyage superficiel (enfouissement des résidus de coupe et dessouchage superficiel),
- Prise en compte des berges avec CT Dore amont,
- Réalisation d'une pêche électrique (juin/juillet) par la Fédération départementale de Pêche pour connaître la population de truite fario et les préconisations sur restauration des prairies adjacentes
- Récolte de semences prairiales locales après choix de parcelles adaptées et accord des propriétaires/exploitants puis traitement et stockage des semences pour semis d'automne. Une identification du mélange de semences serait souhaitable pour cerner le mélange recueilli et suivre les espèces reconstituantes des prairies.

#### Automne 2018 :

- Semis des semences locales récoltées. Mise en place d'un suivi selon le protocole MOH (parcelle témoin, parcelle de semis et parcelle objectif à atteindre).
- Restitution au comité de pilotage des travaux réalisés et difficultés rencontrées

#### Été Automne 2019 :

- Caractérisation du cours eau par la Fédération départementale de Pêche à partir IBGN, suivi annuel température, population de truite fario .. autres indicateurs
- Valorisation du projet et organisation d'une visite de site pour les acteurs intéressés et présentation in situ
- Rédaction du bilan du projet

**Calendrier prévisionnel :** novembre 2017-novembre 2019.

Phases préparatoires aux travaux automne/hiver 2017 et printemps 2018.

Travaux terrain été 2018 et 2019.

**Enveloppe prévisionnelle arrondie au millier d'euros :** quarante cinq milles euros